

**Lettres québécoises**  
La revue de l'actualité littéraire



## Les infortunes du roman et / ou de la critique

*Les infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle.*  
« Cahiers du Québec ». Hurtubise HMH, 1977, 175 p. \$6.25.

Jacques Michon

Number 8, November 1977

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/40499ac>

[See table of contents](#)

---

### Publisher(s)

Éditions Jumonville

### ISSN

0382-084X (print)

1923-239X (digital)

[Explore this journal](#)

---

### Cite this article

Michon, J. (1977). Les infortunes du roman et / ou de la critique / *Les infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle*. « Cahiers du Québec ». Hurtubise HMH, 1977, 175 p. \$6.25. *Lettres québécoises*, (8), 26–27.

# Les infortunes du roman et / ou de la critique

L'ancienne critique n'est pas morte, elle est bien vivante et se porte on ne peut mieux dans deux essais parus récemment et consacrés au roman québécois du 19<sup>e</sup> siècle. Ne se reconnaissant plus dans les oeuvres « imparfaites » du présent la critique traditionnelle jette un regard réconfortant vers le passé en se donnant l'avantage du recul historique. Le premier essai, celui d'Yves Dostaler<sup>1</sup>, recense et résume les opinions de la critique littéraire du siècle dernier sur le roman. Ce travail s'inscrit dans l'effort actuel, fort louable, des éditions Hurtubise HMH pour remettre en circulation les textes introuvables du patrimoine littéraire<sup>2</sup>.

Le roman est un genre qui n'a pas eu très bonne presse au Québec. Les clercs à qui échappait un genre littéraire massivement importé de l'étranger (voir l'inventaire du premier chapitre) et qui voyaient là une menace à leur hégémonie, utilisèrent les tribunes officielles (presse, école, église) pour l'interdire. Dostaler se fait ici l'archiviste de ce texte. Il interroge la critique sur ses critères de sélection (éthiques ou esthétiques ?) et reprend les « grandes » questions qui ont préoccupé l'écrivain du 19<sup>e</sup> siècle (faut-il proscrire le roman ? le roman est-il un genre frivole ? quelle importance a-t-on accordé à la technique romanesque ? etc.), questions auxquelles il répond en citant tout simplement, abondamment, les documents nombreux qu'il a recensés. Le livre qui ne développe aucune thèse précise se présente comme une monographie succincte où l'auteur n'a pas eu d'autre souci, semble-t-il, que de documenter le lecteur. La longue bibliographie de vingt-cinq pages qui accompagne le travail semble indi-

quer qu'aucun document (volumes, brochures, plaquettes, albums, almanachs, revues, journaux, annales etc.) n'ait échappé à la vigilance du chercheur.

Cette enquête nous permet de constater encore une fois l'unanimité et l'uniformité du discours officiel sur le roman qui pourrait se résumer ainsi : le roman est un genre qui met en danger la moralité publique, il faut le soumettre à une morale stricte pour contrecarrer l'invasion des oeuvres impies (surtout étrangères, Balzac, Zola). C'est ainsi qu'apparaît chez Tardivel l'idée d'un « roman chrétien de combat » qui en voulant neutraliser l'influence des mauvais livres se présente comme une entreprise de salut public. Bien sûr on n'apprend rien de neuf dans ces textes qui modulent sur tous les tons les leitmotifs de l'idéologie intégriste. Ce livre met bien en évidence les positions des censeurs et des contrôleurs du fait littéraire au Québec qui se sont manifestés surtout durant la seconde moitié du siècle. La critique n'est pas un genre majeur dans la production de l'époque, « le premier article fouillé sur le genre romanesque remonte à 1884 » nous dit Dostaler (p. 37), mais le prestige social dont elle jouit et le discours qu'elle tient la situe d'emblée du côté du pouvoir.

Ce qui nous arrête dans ce recueil ce n'est pas tant l'idéologie ultramontaine on ne peut plus explicite du narrateur, que son projet et le rôle qu'il se donne dans l'Institution littéraire. Son projet : créer le mythe d'une littérature nationale qui fasse l'éloge de la vertu :

*Le divertissement que le romancier habile semble se proposer pour but n'est qu'une fin subordonnée à la*

*principale, qui doit être l'instruction de l'esprit ou la correction des moeurs. Aussi censurer le ridicule et les vices, montrer les tristes effets des passions désordonnées, s'efforcer toujours d'inspirer l'amour de la vertu (...) tel est le principal devoir du romancier (...). (E. Lareau, cité p. 45-46)*

Est littéraire ce qui « sert la cause du Bien et se met au service de la morale » (p. 56). « Qui ne respecte pas les règles de la morale ne respecte pas les règles de l'art » (Meinier) etc... Le censeur demande ouvertement une littérature de propagande qui évacue toute ambiguïté, toute tension entre l'univers représenté et le sujet de l'énonciation ; il veut un texte unidimensionnel, sans ironie, sans la neutralité apparente qui caractérise le roman réaliste. Si le sujet est vertueux, le narrateur doit le mettre en valeur, s'il est « détestable » ou immoral il doit le rendre détestable. Cette structure redondante, pléonastique rappelle celle du mélodrame ou du roman populaire qui circule en France à la même époque et qui est diffusé également au Québec :

*Des romanciers populaires qui distraient (...) ou des auteurs qui se servent du roman pour édifier ou donner des leçons morales, telle est la note dominante de la littérature romanesque en vente ici au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. (p. 33)*

On connaît la fonction de ces productions contrôlées par les clercs. Le projet des clercs est le même que celui de la bourgeoisie qui se sert des productions symboliques pour avoir un contrôle sur la conscience de ses sujets. Comme le montre Althusser, le roman populaire (création bourgeoise) vise à « donner au peuple un mythe littéraire qui soit à la fois la propédeutique à la conscience qu'il doit avoir, et la conscience qu'il doit avoir pour être peuple (c'est-à-dire sauvé, ... soumis, paralysé, drogué, bref moral et religieux) »<sup>3</sup>.

On sait que le mythe d'une littérature nationale apparaît dans le moment où le clerc se propose comme le seul médiateur valable entre le colonisateur britannique et le colonisé francophone. C'est en lui,

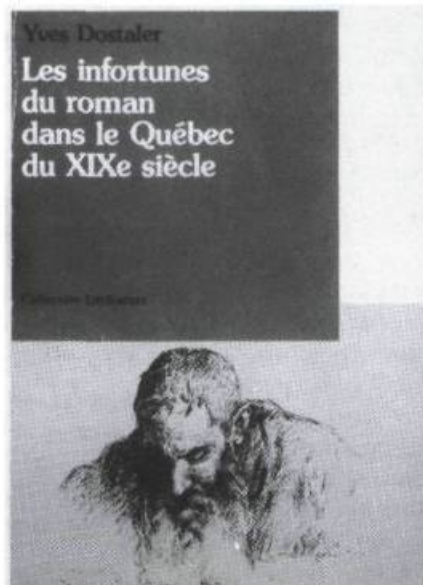
avec lui, le narrateur de ces textes, que viennent s'abolir toutes les contradictions. La position que la critique s'assigne dans ses textes témoigne, on ne peut mieux, de cette position de classe. Ainsi, le critique du 19<sup>e</sup> siècle définit deux types de lecteurs : le lecteur éclairé, averti, celui qui peut faire la différence entre le bien et le mal (le clerc, l'écrivain) et le lecteur naïf, influençable (le peuple, les jeunes filles) qui pourrait prendre à la lettre les oeuvres impies :

*Un tableau frappant fera comprendre l'action pernicieuse du roman sur le peuple (...). Prenons deux peuples : l'un le peuple parisien qui s'est nourri de la lecture des romans et l'autre le peuple vendéen qui n'a pas subi l'atteinte des livres malsains ; comparons leurs actions pendant le siècle dernier et voyons un peu quelle conclusion nous pouvons tirer de leur conduite. (cité p. 85)*

*Que de jeunes personnes vont puiser dans ces lectures malsaines un poison mortel pour leur âme ! (cité p. 86)*

Ce lecteur-là il faut le protéger contre lui-même et lui faire lire seulement des oeuvres choisies. Mais le narrateur, lui, qui ne manque pas de cynisme, se permet ce qu'il interdit aux autres : il s'attribue les privilèges du Maître et la possession exclusive du savoir : « Les livres de M. Bourget peuvent être inoffensifs pour quelques âmes d'élite » (cité p. 67), « Laissons venir la presse française bonne ou mauvaise, mais sous bande, en gens discrets, en gens du monde » (cité p. 104). Le clerc se définit bien dans la position d'un intermédiaire, d'un écran, d'un filtre entre l'exploiteur (le Mal) et le peuple (qui doit être protégé). Le clerc tire de cette position stratégique de compador sa raison d'être. Ainsi la fonction de l'Institution littéraire au Québec au 19<sup>e</sup> siècle n'est pas différente de celle de toutes ces institutions de charité (l'école, la paroisse, l'hôpital) dont les clercs s'étaient assuré le contrôle, et qui avaient pour but de protéger le peuple contre les abus et les influences d'une société industrielle devenue aussi inévitable que la maladie et les rigueurs du climat. Le rêve d'une société idéale, agriculturiste, catholi-

que et francophone (parallèle à la société capitaliste, protestante et anglophone) qui est décrite par exemple dans *Jean Rivard* est bien représentative de cette fonction compensatoire que le clerc donnait à ses oeuvres et que le critique du 19<sup>e</sup> siècle attribue à la littérature. On sait que les oeuvres des romanciers québécois ont répondu à cette demande; d'ailleurs avaient-ils le choix ? Les textes qui n'y répondaient pas ont été rejetés, leurs auteurs ostracisés (A. Bessette, R. Girard, A. Laberge). On peut facilement voir dans les textes réunis par Dostaler « l'horizon d'attente » de la production romanesque du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècles québécois.



À mon avis, pour éviter les pièges du mythe littéraire, il faut lire ces textes en tenant compte de leur fonction sociale et de leur place dans l'institution, mais ce n'est pas le point de vue que Dostaler adopte ici. Ce dernier préfère plutôt la perspective de l'humanisme chrétien. Sa position n'est pas très éloignée finalement de celle des critiques qu'il cite, puisque lui aussi reconnaît au texte romanesque une valeur morale :

*En effet, le roman en lui-même ne poursuit-il pas un but, n'a-t-il pas une utilité morale ? Quel est le caractère distinctif, sinon une histoire de l'homme, de son expérience et de ses moeurs ? Voilà bien l'objet premier du roman. Il va sans dire que cet objet enrichit le lecteur, l'humanise, et constitue, en quelque sorte, un but*

*auquel peut prétendre tout romancier. (p. 60)*

Dostaler croit au caractère moral du roman, il reproche tout simplement au critique du 19<sup>e</sup> siècle d'en réduire la portée. Il regrette également que la critique ne se soit pas intéressée aux grands débats esthétiques (du réalisme ou du naturalisme) et ait fondé ses arguments uniquement sur des questions politiques. Or si, dans une certaine mesure, ce regret est justifié, il est plutôt vain et ne fait que voiler les conditions réelles de production de ces textes. La littérature du 19<sup>e</sup> siècle n'était pas une république indépendante au-dessus de la mêlée, mais elle faisait l'objet (ou les frais) d'un enjeu idéologique et politique qui par exemple opposa un moment l'Institut canadien et l'Évêque de Montréal.

En terminant il faut mentionner la publication de la thèse de Jeanne La France sur les personnages dans les romans québécois parus entre 1837 et 1862<sup>4</sup>, qui donne un aperçu sur une époque où la critique était moins importante, c'est-à-dire juste avant que ne se resserre l'étau ultramontain (l'intérêt des censeurs pour la production romanesque s'étant manifesté surtout durant la seconde moitié du siècle). À l'instar de son collègue Dostaler, Jeanne La France traite le roman comme on le faisait en 1940 au Québec (voir Robert Charbonneau) et dans nos collèges classiques d'humaniste mémoire : « Si artificielles sont bon nombre des créatures romanesques étudiées qu'elles nous paraissent moins humaines... » (p. 137). Le discours sur la littérature tenu dans ces deux essais ne montre-t-il pas à quel point la critique québécoise est encore marquée par l'idéologie cléricale ?

Jacques Michon

1. *Les infortunes du roman dans le Québec du XIX<sup>e</sup> siècle.* « Cahiers du Québec ». Hurtubise HMH, 1977, 175 p. \$6.25.
2. Voir la parution récente, chez cet éditeur, des romans d'Antoine Gérin-Lajoie, *Jean Rivard, le défricheur*, *Jean Rivard économiste* (en 1 volume) et d'Arsène Bessette, *Le débutant*.
3. *Pour Marx*. Maspéro, 1969, p. 139.
4. *Les personnages dans le roman canadien-français (1837-1862)*. « Collection thèses — reproduction ». Éditions Naaman, 1977, 248 p. \$10.00.